

Jardins Familiaux de la Ville de RENNES
Secteur du Patis-Tatelin



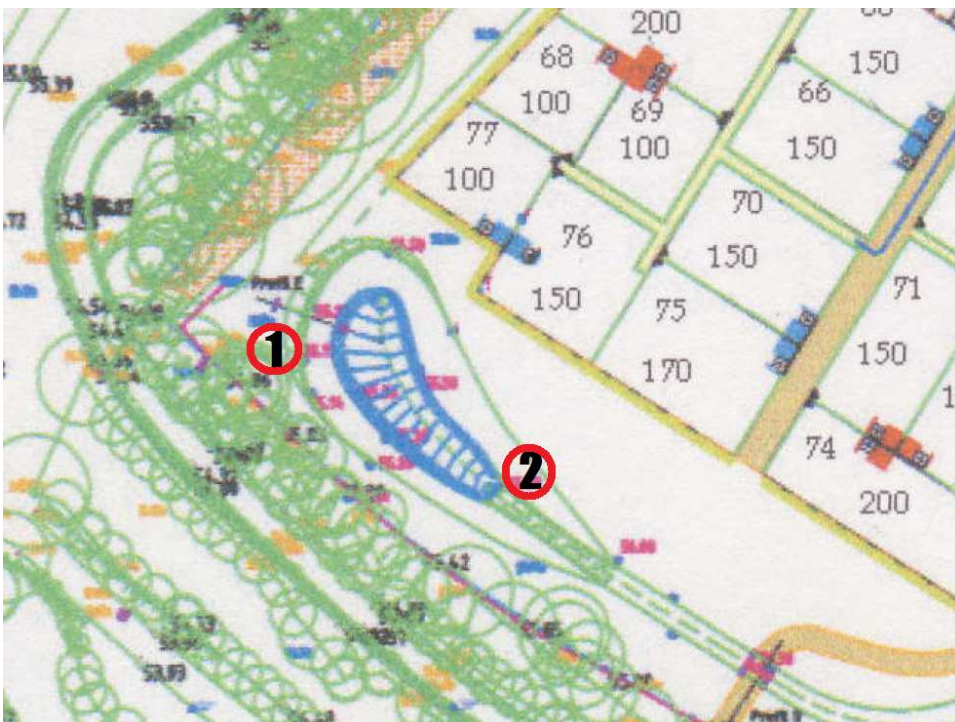
COMPTE-RENDU

Réunion du projet d'installation de ruches

Présents: M. LOUVEAU, M. DELAFOSSE, M. BOURGEOIS, Mme POURCELLE, M. GOURIO, M. GENTRIC
M. MAHEUT, M. DESCIEUX, M. CHEVALIER, M. GARIN, M. BURIN

Ordre du jour: Point sur l'installation de ruches sur le site du Patis-Tatelin
- emplacement, - actions auprès de la ville de Rennes, - type de ruches
- charge de travail, - formation nécessaire, - matériels et financement

1 - Emplacement des ruches



L'emplacement n°1 était celui qui avait été évoqué avec le représentant de la ville de Rennes lors de sa visite annuelle. Lionel Delafosse émet quelques réserves quand à l'humidité du lieu (proche d'un bassin de rétention). L'ombre des arbres fait que les ruches seront à l'ombre en soirée (la zone était à l'ombre à notre arrivée ce 19 septembre vers 17 h 30). Lionel propose la zone n°2 - mais celle-ci est proche de la zone de passage entre le parc et les jardins). Il n'y a pas eu de vote, mais il m'a semblé qu'une majorité était pour le maintien du choix n°1.

2 - Actions auprès de la ville de Rennes

Le siège de l'association va donc faire une demande à la ville de Rennes pour l'installation d'une zone délimitée par des ganivelles et fermée, afin de pouvoir y installer des ruches. Si la ville de Rennes répond favorablement à cette demande, une convention entre l'association et la ville sera établie. Cette convention mentionnera les identités d'un ou plusieurs apiculteurs référents.

3 - Type de ruches

Il existe différents types de ruches. Les candidats apiculteurs du secteur semblent attirés par les ruches "Warré". Les apiculteurs de l'association conseillent les ruches "Dadant" plus standard, et plus compatibles avec les moyens d'extraction utilisés par l'association.

Les futurs apiculteurs ont le temps d'en discuter avec les apiculteurs de l'association. Les coordonnées des participants se trouvent en fin de ce compte-rendu.

4 - Charge de travail

La charge de travail est difficile à évaluer. Elle dépend des saisons, et elle dépend de la température extérieure, voire du vent. Et parfois, quand il faut y aller, il vaut mieux ne pas remettre au lendemain. Bref c'est du travail, mais ce n'est pas de l'esclavage non plus.

5 - formations

Les formations sont assurées par les syndicats d'apiculteurs. Il faut y adhérer (l'inscription coûte une vingtaine d'euros et est à la charge des apiculteurs.). L'adhésion inclut l'assurance de l'apiculteur. Les frais de stage seront avancés par l'apiculteur et remboursés par l'association - mais tout le monde ne pourra pas être formé la première année, donc, modalités et nombre des stagiaires à fixer par le siège de l'association.

*** Syndicat des Apiculteurs d'Ille et vilaine**

Pour pouvoir s'inscrire au Rucher-école, il est obligatoire d'adhérer au Syndicat (cette adhésion permet de vous couvrir en cas d'accident durant les stages). Les inscriptions au Rucher-école ainsi que les adhésions au Syndicat se font uniquement le matin de l'assemblée générale. En 2017, l'assemblée générale a eu lieu le 28 janvier aux Jardins de Brocéliande, à Bréal-sous-Montfort. La date de la prochaine AG sera communiquée prochainement.

*** GDSA35**

journée découverte de l'apiculture

Une fois par an, cette journée est destinée aux personnes qui ne possèdent pas de ruches et qui souhaitent approcher l'abeille et l'apiculture avant de franchir le pas. Autant il est facile d'imaginer les contraintes et de faire le choix d'accueillir un chiot ou un autre animal chez soi, il est plus difficile d'apprécier les soins à apporter à une colonie d'abeilles tout au long de l'année. Selon ses disponibilités, son budget, son environnement ou ses motivations, chacun pourra définir le mode d'apiculture qui lui convient. C'est pourquoi, le GDSA 35 propose cette présentation « Découverte de l'apiculture », afin d'aider les candidat(e)s apiculteurs et apicultrices à se poser les bonnes questions et à faire leur choix, en connaissance de cause, de prendre en charge des colonies d'abeilles dont ils seront propriétaires et responsables, ou de préférer pratiquer une apiculture occasionnelle sans posséder soi-même de colonie.

Stages

Les stages sont destinés à un nombre limité d'adhérents à jour de leur cotisation. On ne peut s'inscrire qu'à un seul niveau chaque année. Le coût est de 35 euros par stage (un stage par année). Ce programme peut être modifié en fonction des conditions météorologiques, selon les demandes et les formateurs bénévoles disponibles. La récolte du rucher école se déroulera le 26 août 2017 avec les stagiaires volontaires. **Les inscriptions et le règlement se font lors de votre adhésion. Tous les documents nécessaires font l'objet d'un seul envoi en décembre avec le bulletin d'informations.**

Renseignements : par téléphone : 06 45 07 76 59 ; par e-mail : gdsa 35_adhesion@orange.fr

6 - Matériels et financement

Vêtements et petits matériels

- Loïc conseille d'acheter une combinaison (il y en a pour pas cher à l'entrée de la zone industrielle route de Lorient) - par dessus laquelle vous mettez la vareuse d'apiculteur, le chapeau, le voile, sans oublier les bottes et les gants. La nécessité de bien entretenir ces éléments me paraît de nature à attribuer cet investissement aux apiculteurs.

- pour ce qui est du petit matériel (fumoir et autres...) le financement sera assuré par le secteur (investissement en matériel du secteur).

- le gros matériel

* le maturateur sera acheté pour le secteur (et financé par l'association)

* la centrifugeuse de l'association (stockée à la Sauvrais) sera utilisée.

7 - Carnet d'adresses

Apiculteurs référents

Vincent Louveau	Président de l'association	06 16 44 32 92
Loïc Gourio	La Bintinais - vice-président de l'association	loicgourio@orange.fr
Jean-Pierre Besnard	Villejean - Le Breil	06 73 63 05 89
Lionel Delafosse	La Sauvrais	06 60 75 60 12
Laurent Descieux	La Prévalaye	07 83 31 27 21

Apiculteurs Patis-Tatelin

Elisabeth Pourcelle	Patis-Tatelin	06 26 79 34 49
Sébastien Maheut	Sebastien_maheut@hotmail.com	06 77 96 56 73
Erwan Chevalier	Erwan.chavalier@gmail.com	06 42 68 92 70
Arnaud Garin	Patis-Tatelin	06 51 99 57 23
Xavier Burin	xavierburin@yahoo.fr	06 73 36 75 69
Jean Yves Bourgeois	Trésorier Patis-Tatelin	bourgeois.jean-yves@orange.fr

Ce compte-rendu est peut être erroné ou incomplet (vérifier notamment les numéros de téléphones et les adresses mail. Merci de me faire toutes les remarques qui vous viennent à l'esprit